



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/43/PV.18
11 octobre 1988

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 18e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 5 octobre 1988, à 10 heures

<u>Président</u>	M. CAPUTO	(Argentine)
puis	M. MKAPA (Vice-Président)	(République-Unie de Tanzanie)
	M. MORTENSEN (Vice-Président)	(Danemark)

Allocution de M. Ramsewak Shankar, Président de la République du Suriname

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. AI-Khalifa (Bahreïn)
M. Mladenov (Bulgarie)
M. Al-Shara (République arabe syrienne)
M. Bemananjara (Madagascar)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCUTION DE M. RAMSEWAK SHANKAR, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SURINAME

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va entendre pour commencer une déclaration du Président de la République du Suriname.

M. Ramsewak Shankar, Président de la République du Suriname, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Ramsewak Shankar, Président de la République du Suriname, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président SHANKAR (interprétation de l'anglais) : Mandaté par un peuple libre et déterminé, grâce au mécanisme le plus approprié pour désigner celui qu'il souhaite chargé de le gouverner - je veux parler d'élections générales libres et justes -, je suis ici aujourd'hui porteur d'un message d'espoir, de détermination, d'endurance et de réussite.

Ces dernières années ont été marquées pour nous par l'espoir et le découragement, les illusions et les déceptions, le sentiment de participer au rêve des jeunes nations, mais aussi par un profond sentiment d'isolement. Les réalités ont contraint les dirigeants politiques à rechercher avec les syndicats, les chefs d'entreprise et les responsables militaires une solution permanente à nos problèmes fondamentaux. De l'extérieur, on a fait pression sur nous en retenant des fonds auxquels nous avions droit aux termes de traités conclus de bonne foi après des négociations franches et ouvertes. Mais, par ailleurs, nous avons des amis et des partisans qui nous appuient et veulent nous voir réussir. Nous leur sommes reconnaissants de leur compréhension, de leurs encouragements et de leur appui.

En fin de compte les Surinamais ont gagné car, même s'ils sont peu nombreux, leur espoir, leur détermination, leur endurance et leur volonté sont infinis.

Monsieur le Président, j'aimerais, à ce stade, m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter sincèrement, au nom de mon gouvernement et en mon nom propre, de votre élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous sommes d'autant plus heureux de vous voir occuper ces fonctions que votre élection bien méritée est un hommage rendu à votre personne et à l'Argentine, nation soeur avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations.

Le Président Shankar

Mon gouvernement connaît bien vos grands talents de diplomate et votre vaste expérience. Aussi sommes-nous certains que, sous votre conduite éclairée, l'Assemblée saura régler les questions dont elle est saisie.

J'aimerais par la même occasion féliciter votre prédécesseur, M. Peter Florin, de la République démocratique allemande, pour la manière dévouée et efficace avec laquelle il a présidé les travaux de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Comme l'Assemblée en a déjà été informée à sa précédente session, notre peuple a approuvé à une majorité écrasante un nouveau projet de constitution pour la République du Suriname à l'issue d'un référendum national organisé le 30 septembre de l'année dernière, qui a servi de prélude à des élections générales. Par la suite, le projet de constitution a été approuvé par une décision unanime de notre assemblée nationale.

En dehors des sujets figurant généralement dans une constitution, notre nouvelle loi suprême se caractérise par l'inclusion de dispositions précises permettant au peuple d'avoir son mot à dire lors de la prise des décisions par le biais d'organes régionaux et sous-régionaux représentatifs de l'Etat. Cet instrument juridique fondamental récemment promulgué par notre nation consacre en outre la garantie des droits de l'homme, les principes d'un système pluripartite et le rôle important joué par l'entreprise privée, tout en garantissant l'indépendance et l'intégrité du pouvoir judiciaire.

Sur la base de cette constitution, des élections générales, justes, secrètes et libres ont été organisées le 25 novembre 1987 aux niveaux national, régional et sous-régional. C'est ainsi que pour la première fois dans l'histoire du Surinam, un président et un vice-président exécutifs élus ont été installés dans leurs fonctions le 25 janvier dernier et qu'un nouveau conseil des ministres a été désigné le 26 janvier.

A ce stade, j'aimerais saisir cette occasion pour dire encore une fois tout!! notre reconnaissance aux gouvernements et aux organisations internationales qui nous ont apporté leur soutien moral lorsque nous nous efforçons de restaurer la démocratie et qui ont envoyé des délégations pour observer le déroulement du référendum et des élections générales de l'année dernière ainsi que des missions spéciales pour assister aux cérémonies inauquiales dont je viens de parler.

Le Président Shankar

Même si le référendum et les élections ont permis le retour à un Etat démocratique et constitutionnel, nous savons que nous avons encore un long chemin à parcourir pour arriver à une démocratie stable et authentique. Pour que le Suriname atteigne la maturité démocratique, les structures démocratiques nouvellement mises en place devront s'appuyer sur l'unité nationale et sur la stabilité politique, sociale et économique. A cet égard, il convient de rappeler que mon gouvernement a hérité d'un certain nombre de problèmes socio-économiques graves susceptibles de menacer notre unité nationale et notre stabilité politique si nous ne les résolvons pas rapidement.

C'est ainsi que mon gouvernement doit faire face au problème que représentent près de 1 000 personnes déplacées, originaires de l'est du Suriname, qui afflagent le pays et un conflit armé interne pour chercher refuge en Guyane française voisine. Mon gouvernement s'efforce, par le dialogue, de mettre fin à cette insurrection qui a souvent conduit à de violents actes de terrorisme. Toutefois, il lui faut compter avec le fait que les insurgés sont aidés et encouragés par des forces extérieures dont l'objectif principal est de voir perpétrer la violence par le biais de la fourniture d'armes, du financement de mercenaires, etc.

Nul doute qu'il sera extrêmement difficile de mettre fin à la violence tant que cet appui extérieur existera. C'est pourquoi mon gouvernement a lancé un appel aux Gouvernements de la France et du Royaume des Pays-Bas pour qu'ils nous aident à empêcher les livraisons d'armes et le recrutement de mercenaires étrangers.

Membre du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires, le Suriname prie instamment les nations éprises de paix d'aider ce comité à s'acquitter dès que possible de son mandat. Seule une action internationale concertée contre cette funeste pratique peut contribuer à éliminer le recours aux mercenaires. Nous sommes d'avis que la communauté internationale en général et les pays développés en particulier ont le devoir de ne pas retarder la conclusion de cette convention.

Entre-temps, le conflit a eu un effet dévastateur sur la situation économique et financière déjà critique de notre pays. Il a encore exacerbé les maux économiques dont souffre notre pays du fait de facteurs comme la récession mondiale, la retenue de ressources financières devant, par traité, nous être fournies pour notre développement et l'absence de mesures d'ajustement de notre structure interne aux niveaux budgétaires et monétaires.

Le Président Shankar

Il est donc évident que notre développement économique et social a été sérieusement atteint, ce qui s'est manifesté par un déclin de la production nationale, une diminution des investissements, une augmentation impressionnante des taux de chômage et d'inflation, une détérioration de la balance des paiements et, par conséquent, un quasi-épuisement de nos réserves de devises étrangères. Mon gouvernement est d'avis qu'il faut incontestablement faire face à ces défis et difficultés et faire collectivement preuve de la volonté nécessaire pour trouver des solutions justes et adéquates. A cette fin, le cadre d'un programme de redressement sur une période de plusieurs années a été mis au point.

Nous savons toutefois que, dans notre monde interdépendant, aucun pays ne peut se développer dans l'isolement total et qu'aucun gouvernement ne peut pleinement atteindre ses objectifs de développement sans la coopération extérieure. Mon gouvernement participe donc à des négociations avec certains pays amis et organisations internationales dans un esprit d'égalité, de coopération et de respect mutuel pour la souveraineté des autres afin d'obtenir leurs précieux avis, leur appui et leur aide et d'oeuvrer à la solution de nos problèmes sociaux et au relèvement, à la restructuration et à la croissance soutenue de notre économie.

Fermement partisans d'une politique de dialogue et de consensus en vue de la solution pacifique des problèmes, tant aux niveaux national qu'international, c'est par conséquent cette politique que nous suivons dans nos relations et négociations avec les gouvernements, organisations, institutions et particuliers. Notre politique vise à garantir une société stable et prospère fondée sur un partage juste et équitable des ressources humaines, naturelles et techniques. Nous demeurons convaincus que, grâce à l'appui et à la coopération de pays, organisations et institutions amis, nous parviendrons à franchir tous les obstacles sur la voie d'un Suriname en plein essor, démocratique, pacifique, stable et prospère.

Conscient de l'influence que peut avoir le climat qui préside aux relations internationales sur notre environnement national, le Suriname, en tant que membre de la communauté internationale, reconnaît la responsabilité qui lui incombe de faire sa part afin d'atteindre l'objectif essentiel des Nations Unies. L'instauration d'un monde où toutes les nations jouiront d'une plus grande sécurité, un monde dans lequel chacun pourra s'épanouir librement dans la mesure de ses possibilités, est la raison d'être de notre organisation.

Le Président Shankar

Les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, qui ont été formulés il y a plus de quatre décennies, demeurent néanmoins valables pour nous et servent de ligne directrice au gouvernement de l'Etat. Mon gouvernement respectera donc strictement ces principes ainsi que ceux consacrés dans la Charte de l'Organisation des Etats américains dans ses relations avec les autres Etats et, en tant que membre du Mouvement des pays non alignés, mon pays continuera d'accorder une très grande valeur à ses nobles objectifs et principes. Mon gouvernement reconnaît l'importance de la contribution qui peut être apportée à la cause de la paix par tous les pays et, notamment, par tous ceux qui appartiennent à un même région où ils font preuve de plus de compréhension et de plus de considération les uns vis-à-vis des autres. Mon gouvernement estime que l'intégration et la coopération régionales sont des plus importantes pour la promotion de cet objectif, car elles jouent un rôle clef dans celle de notre développement économique et social. Notre participation accrue aux activités des organisations régionales d'Amérique latine et des Caraïbes entrera dans le cadre de notre politique définie délibérément à cette fin. Par conséquent, nous n'épargnerons aucun effort pour développer et intensifier encore nos relations interaméricaines.

Les événements qui ont récemment eu lieu sur la scène internationale ont ranimé les espoirs de mon gouvernement et de nombreux autres dans le monde qui pensent que l'utilité de l'Organisation des Nations Unies continue d'être incontestable.

La communauté internationale s'est félicitée du tournant positif pris par les deux principaux conflits régionaux qui assombrissaient le climat international depuis plus de sept ans.

Le cessez-le-feu dans la Guerre du Golfe est une source de grande satisfaction pour mon gouvernement. Cette mesure a délivré la communauté internationale d'un conflit dangereux, qui aurait pu facilement dégénérer en un affrontement aux conséquences d'une portée considérable pour la paix mondiale. La poursuite de cette Guerre pendant plus de sept ans, en dépit des nombreux appels lancés par les Nations Unies pour qu'il y soit mis fin, a entraîné un gaspillage insensé de ressources humaines et matérielles pour les deux pays en conflit.

À ce stade, nous estimons qu'il convient de rendre un hommage particulier au Secrétaire général de notre organisation et à ceux qui ont coopéré avec lui pour leurs efforts assidus et la persévérance dont ils ont fait preuve afin d'amener les

Le Président Shankar

deux Etats à s'asseoir à la table de négociations. Il incombe maintenant aux deux parties d'utiliser au maximum les possibilités offertes par notre organisation pour régler leur différend par des moyens pacifiques.

Mon gouvernement est heureux de féliciter également le Secrétaire général et ses collaborateurs dévoués pour leurs efforts incessants en vue de libérer le territoire de l'Afghanistan de la présence de forces armées étrangères, supprimant ainsi de la scène internationale un obstacle important au renforcement de la sécurité internationale. Etant donné que l'Afghanistan a recouvré son statut de pays non aligné et que tous les pays ont manifesté leur respect pour ce statut, le peuple afghan va ainsi pouvoir régler librement le différend intérieur qui le sépare d'une manière qu'il définira lui-même librement.

Cette évolution est de bon augure pour l'avenir de notre organisation, et nous sommes par conséquent persuadés que les Nations Unies joueront un rôle de plus en plus actif et bénéfique dans le règlement pacifique de certains conflits régionaux graves qui, malheureusement, se poursuivent. A cet égard, nous tenons à exprimer notre très grande satisfaction de voir que le prix Nobel de la paix a été attribué aux forces de maintien de la paix de l'ONU, qui reçoivent ainsi un hommage bien mérité auquel nous voudrions ajouter nos félicitations.

Nous suivons avec beaucoup d'intérêt un autre événement sur la scène internationale: le conflit armé en Afrique australie, qui a des conséquences directes sur la question de Namibie, inscrite à notre ordre du jour depuis fort longtemps. Les Nations Unies ne peuvent que s'intéresser vivement aux négociations en cours, car celles-ci pourraient être un facteur déterminant permettant à notre organisation de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard du peuple namibien. Nous ne pouvons permettre au régime sud-africain de se servir de ces négociations - tactique bien connue qu'il a maintes fois employée - pour retarder l'accession de la Namibie à l'indépendance.

En Afrique du Sud, la politique d'apartheid continue de défier l'opinion internationale et une répression sans cesse accrue s'abat sur ceux qui luttent pour leurs droits de l'homme fondamentaux. Mon gouvernement appuie sans réserve la lutte que mène le peuple de l'Afrique du Sud pour éliminer le système d'apartheid. Seule l'imposition de sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud permettra à la communauté internationale d'exercer des pressions crédibles sur le Gouvernement sud-africain pour l'inciter à abandonner ses politiques criminelles.

Le Président Shankar

Mon gouvernement ne peut qu'exprimer sa consternation face à l'évolution, dans une autre région, d'un conflit apparemment sans fin qui retient l'attention de la communauté internationale depuis de nombreuses années. C'est parce qu'Israël a toujours ignoré les résolutions de l'Organisation des Nations Unies à cet égard que la tension persiste dans cette région. Décue - ce qui est compréhensible - par l'absence de tout progrès pour mettre fin à la présence illégale des forces israéliennes dans les territoires arabes occupés, la population de ces territoires ne peut que s'insurger contre cette injustice par le biais de campagnes de résistance passive et de protestations.

Le Président Shankar

La réaction de répression des autorités israéliennes devant l'expression légitime de l'indignation du peuple palestinien mérite d'être condamnée par notre organisation.

Il convient d'insister une fois de plus sur le fait que la paix au Moyen-Orient ne peut être réalisée que par un règlement fondé sur des principes de justice pour toutes les nations de la région.

L'amélioration des relations entre les deux Etats qui jouent un rôle clef dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale offre à notre monde de nouvelles raisons d'espérer que la menace à la vie sur notre planète disparaîtra.

Nous nous félicitons de la tendance qui se dessine entre ces nations à une plus grande confiance mutuelle, ce qui représente une percée importante dans les efforts que nous déployons pour mettre fin à la course aux armements et laisse espérer de nouveaux progrès pour parer au plus grave danger qui menace la survie de l'humanité.

Indépendamment de ce pas important dans la bonne direction, la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement a montré que des divergences profondes existent encore et qu'il faudra redoubler d'efforts pour éliminer la menace d'un holocauste nucléaire.

Le Suriname estime que si l'on substituait à la politique de l'armement une politique de développement social, des ressources humaines et financières importantes seraient libérées qui pourraient être utilisées pour promouvoir le développement, la prospérité et la paix dans le monde.

Mon gouvernement tient à rendre hommage au Secrétaire général pour la façon dont il a répondu à l'appel que lui lançait l'Assemblée générale dans sa résolution 42/204 du 11 décembre 1987 pour qu'il élabore un plan spécial de coopération pour l'Amérique centrale. Ce plan identifie des domaines de coopération prioritaires à court terme et à moyen terme, et a également créé un mécanisme de mise en œuvre et de suivi.

D'après les Accords d'Equipoise, la paix et la démocratie en Amérique centrale ne peuvent exister que si l'on s'engage à améliorer le bien-être social et économique de la population des pays concernés.

Etant donné que la tension qui existe en Amérique centrale provient des problèmes sociaux et économiques, le plan spécial de coopération pour l'Amérique centrale représente effectivement un moyen approprié de réduire la tension dans la région.

Le Président Shankar

Le Gouvernement du Suriname considère que l'abus des stupéfiants et le trafic illicite de la drogue représentent une menace pour l'humanité et il fera donc tout son possible, aux niveaux national et international, pour accélérer la lutte contre ce fléau odieux.

La situation économique mondiale demeure critique et une crise prolongée se fait sentir dans tous les domaines des relations économiques et internationales. A cet égard, je tiens à attirer l'attention de l'Organisation sur le fardeau croissant de la dette, qui est devenu la manifestation la plus visible de cette crise. La dette extérieure représente un défi à nos mesures de coordination conjointes et notre solidarité est mise à l'épreuve.

Nous estimons que la stratégie qui a été suivie jusqu'à présent n'est pas adéquate et qu'elle n'est valable qu'à court terme. Bien que la déclaration d'un moratoire par un ou plusieurs pays ouvre des perspectives, l'échange de la dette contre des obligations n'est qu'un moyen de fortune, pas une solution durable. Plus que jamais il est temps que les pays développés et en développement trouvent une solution équitable, durable et mutuellement acceptable sur la base d'une approche orientée vers le développement.

Nous sommes d'avis que l'attitude qui consiste à laisser faire et à ne pas chercher de solution concertée à la crise de la dette est non seulement une preuve d'imprévoyance mais constitue un danger étant donné que cette question perturbe déjà gravement la stabilité sociale et politique de gouvernements démocratiquement élus. Par conséquent, mon gouvernement est en faveur d'un dialogue entre créateurs et débiteurs, fondé sur les principes de la responsabilité commune et du droit au développement. L'attitude adoptée récemment par les pays développés au cours du sommet de Toronto sur le rééchelonnement de la dette des pays les moins développés du tiers-monde ne représente qu'un faible progrès dans la bonne direction. Il est évident qu'il y a encore beaucoup à faire.

Je voudrais maintenant passer à un sujet plus positif. Mon gouvernement se félicite des propositions concrètes qui ont été faites récemment en faveur d'une nouvelle approche dans la politique de réunification de la péninsule coréenne et il espère vivement que le dialogue qui a été suspendu reprendra sur la base de ces nouvelles propositions. Mon gouvernement espère en outre que dans un proche avenir nous pourrons accueillir parmi nous une Corée unifiée en tant que Membre de plein droit de notre organisation.

Le Président Shankar

Enfin, mon gouvernement est très heureux de voir que les Nations Unies, en tant qu'instance unique de dialogue, de compréhension et de coopération, reprend sa place bien méritée dans la communauté internationale. Espérons que cette évolution positive se poursuivra afin que tous les gens du monde puissent jouir de la paix et de la prospérité. Le Suriname apportera sa contribution à la réalisation de ce noble objectif.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Suriname pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Ramsewak Shankar, Président de la République du Suriname, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

* M. Mkapa (République-Unie de Tanzanie), Vice-Président, assume la présidence.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. AL-KHALIFA (Bahrein) (interprétation de l'arabe) : Permettez-moi tout d'abord d'adresser à M. Dante Caputo, au nom de la délégation de l'Etat de Bahrein, nos félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que nos meilleurs voeux de succès dans l'accomplissement de sa mission. Ses qualités exceptionnelles de dirigeant sont indéniables et nous l'assurons de notre entière coopération dans la conduite des travaux de la présente session.

Je voudrais également saisir l'occasion pour adresser nos remerciements et les marques de notre gratitude à son prédécesseur, M. Peter Florin, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, pour ses efforts dévoués, sa sagesse et son talent dans la conduite des délibérations de la dernière session.

Qu'il me soit également permis d'exprimer notre plus profonde gratitude à M. Javier Pérez de Cuellar, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour les efforts persistants qu'il a déployés afin que se concrétisent les objectifs et principes de notre organisation et que s'améliore son rôle dans l'instauration de la paix et de la coopération entre les nations pour la prospérité de tous les peuples du monde. L'octroi du prix Nobel de la paix aux forces de maintien de la paix des Nations Unies est peut-être le témoignage le plus éloquent et la preuve la plus éclatante de l'importance du rôle joué par les Nations Unies et leur secrétaire général dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

L'année 1988 nous rappelle une époque où les Nations Unies, grâce à de vraies contributions au règlement des conflits entre les Etats, au maintien de la paix et de la sécurité internationales, et à son interaction avec les politiques de diverses puissances influentes dans les relations internationales, avaient une présence considérable dans les affaires mondiales en tant qu'acteur à part entière dans le nouvel ordre mondial issu de la deuxième guerre mondiale. La communauté internationale ressent maintenant les besoins de voir les Nations Unies redevenir un mécanisme de recherche de solutions justes aux questions internationales dans le

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

cadre des principes consacrés par la Charte et cherche à rehausser le rôle de la diplomatie collective dans le règlement des conflits régionaux et des problèmes économiques et sociaux dans le monde.

Les Nations Unies ont ainsi prouvé que la coopération internationale est devenue un impératif à ce moment de l'histoire du monde contemporain. Le fait que la plupart des parties aux conflits régionaux recourent aujourd'hui à des négociations sous les auspices des Nations Unies est en soi le meilleur signe de la confiance que les Etats placent dans l'Organisation et dans le rôle qu'elle peut jouer pour parvenir à établir la concorde et l'harmonie entre les peuples du monde. C'est dans ce sens que nous lançons un appel pour que des efforts concertés soient déployés afin de promouvoir l'efficacité de l'Organisation mondiale et de renforcer son aptitude à triompher des épreuves qui menacent la paix et la sécurité et qui entravent le développement économique et social dans le monde.

Le recours au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, en tant qu'organes efficaces capables de trouver des solutions acceptables aux différends internationaux et de créer des conditions favorables à la cessation de ces conflits, est une pratique qui mérite notre appui. Un autre sujet d'optimisme est l'évolution positive des relations entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, qui se traduit par la prise de décisions collectives sur plusieurs questions relatives à la paix mondiale. Nous espérons que cet état d'esprit persistera et que les fondements de leur concorde et de l'entente seront consolidés pour s'étendre à tous les grands problèmes chroniques. De plus, nous espérons que cette évolution marquera l'aube d'une nouvelle ère qui s'inspirera de l'esprit de la Charte et établira un climat de confiance et de collaboration entre les Membres de l'Organisation.

Les événements internationaux survenus depuis la dernière session présagent une nouvelle ère dans les affaires politiques internationales, marquée par le développement d'une tendance croissante au règlement pacifique des problèmes internationaux et régionaux dans diverses régions du monde, tels la guerre entre l'Iran et l'Iraq, les questions de l'Afghanistan, de Chypre, de Namibie, du Kampuchea et du Sahara occidental, ainsi que les problèmes de l'Amérique centrale. Cela étant, en dépit d'une telle détente, d'autres problèmes et d'autres questions

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

restent sans solution : en premier lieu, la question de la Palestine et la situation au Moyen-Orient et en Afrique australe. Toutes ces questions exigent que la communauté internationale déploie des efforts en vue de créer l'environnement le plus favorable à la recherche de solutions justes et durables à ces questions d'une importance décisive.

M. Al-Khalifa (Bahrein)

Le récent sommet de Moscou entre les deux superpuissances est un événement historique de grande importance, qui a ajouté une nouvelle dimension aux relations internationales et a eu un impact positif sur plusieurs questions et crises régionales complexes. De plus, les grandes puissances sont maintenant plus convaincues que jamais de la nécessité de trouver un terrain d'entente qui permette la coexistence pacifique et la coopération entre les nations. Les réunions fréquentes entre les dirigeants des deux superpuissances, leur décision concertée de régler la question de l'Afghanistan, leur ratification du Traité (INF) sur l'élimination des missiles intermédiaires et de plus courte portée sont autant d'indications d'un changement de cap essentiel, propice à la conciliation des intérêts opposés, propice au dépassement des divergences idéologiques et à la réduction des possibilités d'affrontement qui étaient les caractéristiques majeures des relations entre les grandes puissances dans le passé. Pour notre part, nous nous sommes félicités très chaleureusement de cette évolution dans les relations entre les deux superpuissances. Nous espérons que leur rapprochement sera utilisé dans l'intérêt du règlement des problèmes internationaux fondamentaux, ce qui nous ferait passer d'un état de tension et de suspicion à un état de tranquillité et d'ouverture.

Le Bahrein s'est félicité du début de négociations directes entre l'Iran et l'Iraq sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies. Il a exorcisé l'espoir que les deux parties seront en mesure de mettre au point un règlement complet à leur conflit armé, d'établir une paix durable et générale dans la région, en stricte conformité des dispositions de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, qui prévoit la formule équitable et honorable devant permettre de mettre fin à ce conflit sanglant qui dure depuis huit ans.

Notons à cet égard que le Conseil de coopération pour les Etats arabes du Golfe a adopté, dès les tout débuts du conflit, une politique parfaitement claire, traduite dans les décisions des réunions subséquentes des Etats Membres, décision confirmée lors du huitième Sommet de Riyadh en décembre 1987. A cet égard, le Conseil a consacré de très grands efforts visant à contenir cette guerre destructive et à restaurer la paix dans la région.

La décision de l'Iran d'accepter la résolution du Conseil de sécurité que notre frère l'Iraq avait déjà acceptée lors de son adoption par le Conseil, et le fait que l'Iran soit d'accord pour un cessez-le-feu et pour que débutent les

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

discussions à Genève constituent un pas important dans le sens de la paix. Nous espérons que l'Iran et l'Iraq seront en mesure de surmonter leurs difficultés, sauront dépasser les effets psychologiques de la guerre et restaurer des relations normales dans le cadre des principes de bon voisinage, du respect mutuel et de la non-inférence dans les affaires internes de l'autre partie, afin de pouvoir consacrer tous leurs efforts à la reconstruction de leur pays dévasté par la guerre, assurer la sécurité et la paix de l'esprit de leurs deux peuples, et restaurer la sécurité et la stabilité dans la région du Golfe.

Les négociations entre l'Iran et l'Iraq traversent aujourd'hui une phase périlleuse qui exige la plus haute prudence et la plus grande modération. Il faut éviter tout acte qui pourrait entraver le processus de paix. Aussi, invitons-nous toutes les nations du monde à assumer leur responsabilité d'aider les deux pays à surmonter cette phase difficile et à faire les plus grands efforts en vue d'assurer le succès de ces négociations et la pleine application des dispositions de la résolution du Conseil de sécurité, pour qu'une nouvelle ère puisse commencer, que les armes se taisent à jamais et que règne la paix.

A cet égard, je ne peux que constater les efforts considérables faits par le Secrétaire général des Nations Unies, qui a bien mérité notre reconnaissance et nos louanges, dans l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, dont l'objectif est de mettre un terme à l'une des querres les plus longues et les plus cruelles de notre époque. Le rôle des Nations Unies et du Secrétaire général restera essentiel au processus de rétablissement de la paix dans cette région vitale du monde.

La question de la Palestine est particulièrement tragique. Depuis plus de 40 ans, la puissance a réussi à supplanter les droits. C'est une tragédie de dimension historique et l'un des conflits internationaux les plus lourds de menaces pour la paix et la sécurité mondiale.

Depuis l'adoption en 1947 par l'Assemblée générale de la résolution 181 (II) concernant la partition de la Palestine, la communauté internationale a connu dans ce domaine une grande fluctuation de l'intérêt qu'elle attache à cette question et ce, avec les marées changeantes de l'évolution de la situation internationale. Ce n'est qu'au mois de décembre dernier que la question de la Palestine a connu une transformation majeure, a acquis un nouvel intérêt pour l'opinion publique mondiale; en effet, cette question est en effet à nouveau au premier plan des

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

préoccupations de l'opinion publique, au premier plan de l'ordre du ;our des Nations Unies. C'est le résultat de ce soulèvement général dans les territoires occupés, cet intifada qui est devenu un trait essentiel de la vie du peuple palestinien et de sa résistnnce obstinée à l'occuoation israélienne qui dure maintenant depuis plus de 2] ans.

L'intifada est un événement historique, lourd d'enseignement, de leçons. C'est l'expression authentique du rejet par l'homme de l'occupation et de l'oppression. Victime de ses propres illusions, l'entité sioniste s'est convaincue de ce que le peuple palestinien avait accepté la suprématie israélienne imposée par la force physique et l'entité sioniste avait, ce faisant, oublié, ou presque, que les sources de la puissance morale jouent un rôle essentiel dans la vie des peuples. Israël s'est efforcé en vain de contenir ce soulèvement palestinien en recourant aux méthodes les plus brutales telles que celles qui consistent à enterrer vivants les Palestiniens, à matraquer, à tirer sur des femmes et des enfants sans armes, à incendier les récoltes et les plantations, à expulser, à assassiner des dirigeants palestiniens, dont l'une des dernières victimes est le célèbre combattant de la liberté, Khalil al-Wazeer.

En dépit de la hrutalité croissante des actes de répression israélienne visant à refréner le soulèvement, un certain nombre de faits demeurent, qu'Israël ne peut plus dissimuler.

Premièrement, la lutte des Palestiniens a pris aujourd'hui une nouvelle dimension après que les hahitants des territoires occuoés aient porté leur soulèvement spontané au niveau d'une confrontation calculée et d'une initiative consciente.

Deuxièmement, le peuple oalestinien, oar sa détermination et la persistance de son soulèvement héroïque, a réglé de façon définitive toute question concernant l'acceptation des conditions d'occupation. Il est clairement devenu impossible de continuer à faire fi de son droit inhérent à l'autodétermination.

Troisièmement, les politiques de colonisation et d'annexion conduisant à des tensions permanentes, à des violations flagrantes des résolutions des Nations Unies et du droit international. se sont traduites par un fiasco complet.

Quatrièmement, la solidarité et l'appui à la cause dli peuple oalestinipn augmentent de jour en jour de la part des peuples et des pavs du monde épris de paix, ce qui accroît l'isolement international d'Israël.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Compte tenu de ces faits connus, fondamentaux, et compte tenu des événements récents qui ont suivi la décision de notre pays frère la Jordanie de rompre ses liens administratifs et juridiques avec la Cisjordanie, c'est aux Nations Unies aujourd'hui plus que jamais auparavant, d'assumer sa responsabilité historique à l'égard du peuple palestinien et de prendre les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre le mécanisme qui permettra une solution par la convocation d'une conférence internationale de paix au Moyen-Orient investie de pleins pouvoirs et appuyée par des garanties internationales. Participeront à cette conférence l'Organisation de libération de la Palestine sur un pied d'égalité avec les autres parties au conflit ainsi que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, en vue de garantir le règlement juste et global du conflit israélo-arabe, assurant le retrait complet d'Israël de tous les territoires arabes occupés depuis 1967, Jérusalem en particulier, permettant au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes et inaliénables, y compris son droit au retour, ainsi que son droit à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant sur son sol national.

Non content de poursuivre ses desseins expansionnistes contre le territoire de la Palestine, Israël a poursuivi ses agressions contre d'autres Etats arabes. C'est ainsi qu'Israël a annexé le Golan syrien en 1981, attaqué les installations nucléaires irakiennes cette même année et bombardé le siège de l'Organisation de libération de la Palestine à Tunis en 1985.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

En outre, la tragédie que vient de traverser le Liban frère, tragédie dont les séquelles le font encore souffrir aujourd'hui, ne se serait pas aggravée si Israël n'avait poursuivi son agression. Les attaques répétées d'Israël et la violation de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des Etats arabes constituent autant de violations flagrantes de la Charte des Nations Unies et de ses résolutions. Cette situation grave souligne le besoin d'instaurer une paix juste et la stabilité dans la région du Moyen-Orient, ce qui ne peut se faire que si la communauté internationale, représentée par les Nations Unies, prend l'initiative d'exercer des pressions sur Israël pour le contraindre à respecter les principes et les instruments internationaux.

Le Bahreïn se félicite de la position responsable adoptée par le Maroc frère lorsqu'il a pris une décision sage et clairvoyante en ce qui concerne le règlement du litige au Sahara occidental, par des moyens pacifiques, conformément à la résolution 621 (1988) du Conseil de sécurité. Nous espérons que les efforts du Secrétaire général dans ce sens seront couronnés de succès.

Le calvaire du peuple afghan, qui dure depuis plus de huit ans, touche aujourd'hui à sa fin à la suite des Accords de Genève du 14 avril 1988 portant sur le règlement politique des divers aspects de la question d'Afghanistan. Selon nous, cette évolution traduit concrètement les résolutions pertinentes des Nations Unies qui prévoient la restauration de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et constitue un élément important qui doit contribuer à mettre le peuple afghan en mesure d'exercer son droit de choisir son propre système politique et social à l'abri de l'influence étrangère et à créer des conditions favorables au retour, dans la dignité et la sécurité, des réfugiés afghans dans leur patrie.

Nous espérons, et nous sommes mêmes optimistes à cet égard, que les Accords de Genève créeront un précédent positif pour résoudre d'autres conflits régionaux tels que ceux du Kampuchea, de Chypre et d'autres pays.

Pour ce qui est de la question coréenne, nous sommes persuadés que le consensus qui s'est fait sur son inscription à l'ordre du jour de la présente session sera un autre pas important vers la reprise des négociations entre les deux parties afin de parvenir à la réunification de la péninsule coréenne et de réaliser le voeu du peuple coréen qui voudrait rétablir son unité nationale.

M. Al-Khalifa (Bahrein)

La situation en Afrique du Sud se détériore de plus en plus, ce qui affecte à leur tour la paix et la sécurité dans cette partie importante du continent africain. Cette détérioration se traduit par un recours aux formes les plus odieuses de violence, de terrorisme et d'oppression de toute nature perpétrées par le régime raciste de Pretoria contre la majorité noire, au mépris des principes du droit international et de la Charte des Nations Unies.

L'exacerbation de la situation en Afrique du Sud nous renforce dans notre profonde conviction qu'essayer de réformer le régime d'apartheid serait vain et qu'il faut le démanteler, l'éradiquer en fait, et le remplacer par un système démocratique fondé sur la justice, l'égalité et le respect des droits de l'homme, comme l'exigent les nombreuses résolutions des Nations Unies. De notre point de vue, On ne peut s'arriver que par des efforts concertés de la communauté internationale afin d'isoler ce régime et de lui imposer des sanctions obligatoires globales, conformément aux dispositions de la Charte.

Des signes avant-coureur.s de l'indépendance de la Namibie pointent à l'horizon, cette année, grâce aux pourparlers intervenus entre l'Angola, Cuba, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis. Nous sommes encouragés du fait que le plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, qui correspond aux aspirations communes de la communauté internationale, va être mis en oeuvre alors que nous célébrons le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

La crise que traverse encore l'ordre économique international continue d'affecter négativement les économies des pays en développement. Malheureusement, le climat favorable qui s'est instauré pendant l'année dans les relations internationales, n'a été accompagné d'aucun progrès sensible en matière de coopération économique sur le plan international. Il est clair que le manque de stabilité économique dans la plupart des pays en développement est dû aux déséquilibres de l'économie mondiale qui résultent de mesures protectionnistes accrues, d'un déséquilibre dans la balance commerciale mondiale, de la crise de la dette extérieure, des fluctuations dans les taux d'échange, de l'iniquité des pratiques commerciales, de l'instabilité des prix des produits de base et des matières premières, du fléchissement des prix du pétrole et de la détérioration des termes de l'échange.

M. Al-Khalifa (Rahreïn)

La crise de la dette des pays en développement est le point essentiel à l'ordre du jour de nombreuses conférences internationales. Le règlement de cette crise fait l'objet d'études et de recherches continues dans divers organes, institutions et instances internationales. Tout en nous félicitant des résultats satisfaisants auxquels sont parvenus les principaux Etats industriels au sommet de Toronto en ce qui concerne le règlement de la dette des pays les moins développés, nous estimons le moment venu de passer d'une phase de solutions partielles à l'adoption d'une stratégie globale intégrée pour résoudre cette crise. À ce propos, nous soulignons l'importance des courants d'aide financière des institutions de développement multilatérales et des pays développés en direction des pays en développement assortis de clauses raisonnables et à des conditions de faveur, ce qui leur permettrait de mettre en œuvre leurs plans de développement et de parvenir au redressement économique et à la prospérité de leurs peuples.

Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, les Nations Unies sont devenues indispensables, car elles représentent le seul mécanisme international apte à résoudre des problèmes complexes et à régler des différends internationaux. En dépit des crises qu'elles ont traversées depuis leur création et des lacunes qui ont été les leurs au cours des 43 dernières années, les Nations Unies demeurent un pionnier exceptionnel dans le domaine des relations internationales et un organe permanent de la diplomatie collective grâce à la paix et la sécurité du monde peuvent être maintenus et des solutions peuvent être trouvées aux problèmes et aux questions internationales politiques, économiques et sociales, que les Etats, à divers niveaux, n'ont plus la possibilité ni la capacité de résoudre unilatéralement.

C'est pourquoi nous devons oeuvrer côte à côte. gouvernements et peuples ensemble, afin de renforcer et maintenir cette importante institution internationale que les conditions de vie de la communauté internationale moderne ont rendu essentielle, pour qu'elle soit de plus en plus à même de répondre aux exigences de l'avenir et de créer un monde meilleur pour les générations à venir, en particulier au moment où nous nous trouvons au seuil du XXI^e siècle, avec toutes ses promesses de progrès scientifiques immenses et de techniques perfectionnées dans tous les domaines.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

Les questions de désarmement et de contrôle des armements occupent une place de choix dans la liste des préoccupations de la communauté internationale. On ne peut qu'espérer que des réalisations concrètes au niveau international nous inciteront tous à nous associer aux efforts dans ce but.

Conformément au principe du maintien de la paix et de la sécurité internationales, consacré dans la Charte, et parce que nous sommes convaincus qu'il est essentiel de créer un monde plus sûr et moins armé, je suis heureux d'annoncer aujourd'hui, du haut de cette tribune, que le Gouvernement de l'Etat de Bahreïn a décidé d'adhérer au Traité de non-prolifération des armes nucléaires de 1968, au Protocole de 1925 concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques, ainsi qu'à la Convention de 1972 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.

Depuis son indépendance, le Bahreïn a invité toutes les nations du monde à adopter des politiques équilibrées dans leurs relations mutuelles, à recourir au dialogue pour régler les différends par une diplomatie empreinte de compréhension et à renoncer au recours à l'emploi de la force, afin de promouvoir les principes de paix fondés sur la justice.

M. Al-Khalifa (Bahreïn)

La paix est l'axe stratégique de la politique étrangère de Bahreïn. C'est également l'élément clef qui assurera la réalisation des aspirations et des autres objectifs nationaux de stabilité et de développement. La paix à laquelle croit Bahreïn est une paix équitable dans le cadre de relations amicales et de bonne compréhension entre les Etats et les peuples du monde, fondée sur le bon voisinage, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, la souveraine égalité des droits et le respect des règles du droit international. Cela est apparu très clairement dans l'intervention de S. A. le cheik Isa Bin Salman Al-Khalifa, l'Emir de l'Etat de Bahreïn que je cite:

"L'Etat de Bahreïn établit ses relations avec les autres Etats du monde sur la base de l'égalité et du respect mutuel. Forts de notre ferme conviction que la paix et la sécurité constituent les fondements sur lesquels l'humanité peut bâtir son progrès, nous nous efforcerons toujours d'affermir ces principes et nous nous tiendrons toujours sincèrement aux côtés de tous ceux qui appuient la légalité internationale et oeuvrent au renforcement de la vérité, de la justice et de la paix dans le monde."

Conformément à cette orientation claire et ferme de la politique étrangère de Bahreïn, l'Etat de Bahreïn exprime à nouveau son désir de coopérer avec les pays du monde pour réaliser les nobles objectifs des Nations Unies, tout en soulignant son attachement à la diplomatie de la paix conformément aux principes consacrés par la Charte.

M. MLADENOV (Bulgarie) (interprétation du russe) : Je tiens tout d'abord à féliciter l'Ambassadeur Dante Caputo, de l'Argentine, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que sous sa direction, l'Assemblée générale obtiendra des résultats qui renforceront l'autorité de notre organisation.

Je tiens également à rendre hommage à son prédécesseur, le camarade Peter Florin, pour la façon remarquable dont il a assumé la présidence.

Il est d'usage, au début de chaque session de l'Assemblée générale des Nations Unies, de faire un bilan. À la quarante-troisième session, nous avons entendu chacun des orateurs poser les mêmes questions sous une forme ou sous une autre, à savoir : que se passe-t-il dans notre monde? Sommes-nous en mesure d'écartier la menace nucléaire et de mettre un terme aux conflits? Sommes-nous fermement engagés dans la voie du renforcement de la paix et de la sécurité?

M. Mladenov (Bulgarie)

Bien qu'il soit difficile de donner une réponse simple à ces questions, il convient néanmoins de faire remarquer que de **véritables** progrès ont été réalisés. La situation dans le monde s'améliore. Un changement qualitatif se dessine et nous assistons à une nouvelle situation qui diffère des stéréotypes habituels "d'équilibre des forces", "des deux camps", "de la lutte des classes", ou d'autres concepts de politique de force. De quel changement s'agit-il? Pour la première fois dans l'**histoire**, l'humanité a commencé à se considérer comme un tout unifié par un désir commun de survivre et de continuer à se développer sur la voie du progrès et de la civilisation.

Le tournant dans les relations soviéto-américaines, qui sont passées de l'affrontement au dialogue, le rôle positif accru du Mouvement des pays non alignés dans les affaires mondiales, et l'accroissement de l'influence de l'opinion publique mondiale sur la politique internationale, ne sont que quelques-uns des changements qui surviennent actuellement dans notre monde.

Ces tendances ne sont en aucun cas le fruit du hasard. Elles sont le résultat de l'évolution de la situation mondiale. L'approfondissement de la prise de conscience de l'humanité a coïncidé avec les processus de restructuration et de renouveau en cours dans les pays socialistes. La révolution technique et scientifique, l'importance accrue des facteurs éthiques et démocratiques dans la vie publique et l'amélioration généralisée de l'éducation politique des nations ont contribué à la réévaluation des problèmes de la coexistence de l'humanité.

La philosophie d'une nouvelle pensée politique est apparue. Elle se caractérise essentiellement par la primauté des valeurs humaines et universelles sur de 3 considérations de blocs et d'idéologies politiques. Cette **philosophie** a inspiré une nouvelle diplomatie dans la recherche de solutions raisonnables et mutuellement acceptables aux problèmes internationaux. Un large consensus se développe actuellement dans le monde sur la nécessité d'adopter une approche globale des questions de sécurité, compte tenu aussi bien des facteurs militaires et politiques qu'économiques, humanitaires et écologiques.

Dans son allocution à la quatre-vingtième Conférence de l'Union interparlementaire, qui s'est achevée il y a trois semaines à Sofia, Todor Zhivkov, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste bulgare et Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie, a déclaré ce qui suit :

M. Mladenov (Bulgarie)

"Les nouvelles réalités exigent une nouvelle action politique de la part des peuples. La menace d'une catastrophe écologique, le sous-développement économique, la maladie largement répandue, l'horrible fléau de la mortalité infantile et l'analphabétisme accru sont des problèmes mondiaux qui ne peuvent être résolus que grâce aux efforts concertés de l'humanité, par le biais d'une restructuration décisive des relations internationales sur la base d'un équilibre des intérêts."

La nouvelle compréhension du rôle international des Nations Unies témoigne de plus en plus des aspirations de la communauté internationale de sortir du cercle vicieux de l'affrontement et de la rivalité militaires et de garantir sa sécurité par des moyens politiques en raffermisant la primauté du droit international.

La Bulgarie a toujours attaché une grande importance au raffermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies et à l'amélioration de son efficacité. A l'instar d'autres pays, la Bulgarie estime que les Nations Unies doivent devenir un instrument authentique et efficace de maintien de la paix et de la sécurité internationales, de coopération internationale accrue et de solution des conflits et des crises. Nous appuyons les propositions qui ont été faites ici de mettre à jour et d'améliorer les méthodes et le mode de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité afin de garantir un meilleur usage du potentiel de maintien de la paix de notre organisation. La Bulgarie continuera à contribuer aux nobles activités d'ensemble des Nations Unies. Nous tenons tout particulièrement à souligner aujourd'hui le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies dans le règlement de plusieurs conflits internationaux, et notamment le rôle significatif joué par M. Pérez de Cuellar, notre estimé secrétaire général.

Il est exact que des changements positifs se manifestent à travers toute la gamme des problèmes mondiaux, des conflits régionaux et des sources de tension. On constate actuellement l'émergence, bien que lente et hésitante, d'une conjoncture favorable à la recherche collective de solutions. Il serait faux de tirer des conclusions généralisées de la situation qui règne dans le monde entier, mais il semble néanmoins y avoir un désir manifeste de rechercher des accords régionaux et nationaux avec l'aide de la communauté internationale.

M. Mladenov (Bu 19arie)

Les Accords de Genève sur l'Afghanistan sont la pierre angulaire de la lutte pour l'assainissement du climat international. Nous appuyons les efforts que déploie le Gouvernement de la République d'Afghanistan pour trouver une solution démocratique à cette crise.

C'est avec satisfaction que nous avons pris connaissance de la fin des hostilités entre l'Iran et l'Iraq. En tant qu'Etat ayant participé à l'élaboration et à l'adoption de la résolution 598 (1987), nous appuyons sans réserve le processus de paix et la médiation des Nations Unies.

Au Moyen-Orient, le noeud du problème n'a pas encore été dénoué. La lutte que mène le peuple palestinien pour son indépendance et son autodétermination se poursuit. L'élément positif à cet égard est la décision quasi unanime de convoquer une conférence internationale chargée d'examiner cette question. Nous estimons que cette dernière devrait se dérouler sur la base des résolutions pertinentes des Nations Unies et avec la participation de toutes les parties intéressées, V compris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime des Arabes palestiniens.

Un dialogue multilatéral s'est engagé sur les questions de l'Afrique australe. Nous espérons que les résolutions de l'Organisation mondiale finiront par être appliquées, que la paix si attendue régnera enfin en Angola et dans d'autres pays de la région, que la Namibie accédera à l'indépendance et que le système de l'apartheid sera éliminé.

La Bulgarie estime que la politique de réconciliation nationale proclamée par le Kampuchea est d'une extrême importance. Nous sommes fiers de constater que grâce aux efforts désintéressés du Viet Nam et d'autres Etats épris de paix, des perspectives s'ouvrent maintenant.

Nous félicitons de la politique menée par la République démocratique populaire de Corée, qui vise la réunification pacifique et démocratique du pays, la démilitarisation de la péninsule et sa transformation en une zone dénucléarisée.

Nous appuyons les efforts patients du Nicaragua et d'autres pays d'Amérique latine pour trouver une solution pacifique aux problèmes de la région, grâce au dialogue et conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

Nous suivons de près la manière dont évolue la question de Chypre. Des progrès évidents sont apparus dans l'île. Et nous voudrions espérer que, par des moyens politiques et grâce à l'aide des Nations Unies, il sera enfin possible de venir à bout de ce foyer de tension.

M. Mladenov (Ru 19arie)

Il est bien entendu impossible de susciter en un éclair une parfaite harmonie entre des parties rivales. Néanmoins, il faut que les adversaires reconsidèrent d'un point de vue plus réaliste leurs contradictions et acceptent de faire des compromis raisonnables au bénéfice de l'autre. De ce point de vue, il me semblerait approprié que les parties en conflit s'en remettent davantage à la sagesse collective de la communauté internationale. Seule cette dernière a en effet le droit moral de juger des normes et des règles qui régissent la coexistence internationale. Quoiqu'il en soit, c'est la reconnaissance du droit de chaque peuple d'opérer un libre choix qui constitue la condition sine qua non du succès du processus de paix. Si cette condition n'est pas réunie, aucun conflit ne saurait être résolu, aucune paix juste et durable réalisée.

La Bulgarie est située dans les Balkans, une région à l'histoire complexe. Aussi nous félicitons-nous sincèrement des mesures prises par les Etats des Balkans en faveur de la détente et de la coopération. Celles-ci correspondent à l'esprit de notre époque et aux voeux des peuples des Balkans.

L'émergence d'une pensée politique nouvelle dans les Balkans s'est clairement reflétée lors de la réunion de Belgrade des ministres des affaires étrangères des pays des Balkans. Cette réunion se tint dans une atmosphère de travail constructif. Tous ceux qui y ont pris part ont recherché un langage commun qui souligne nos intérêts communs plutôt que nos divergences. Nous attachons une grande importance au fait qu'un tel événement ait eu lieu et que le processus des Balkans ait été engagé.

Les Balkans occupent une place prioritaire dans la politique étrangère de la Bulgarie. En 1981, nous avons commencé à mettre au point et à appliquer toute une série de mesures et d'initiatives visant à renforcer les relations de bon voisinage et à améliorer le climat général dans la région. Quelles que soient les vicissitudes de l'heure, notre politique a toujours eu et continuera d'avoir pour objectifs la coopération, la paix et la sécurité dans les Balkans.

Guidés par cet objectif, nous continuerons d'oeuvrer avec tous les Etats des Balkans sur une base la plus large et la plus équitable possible. A cet égard, nous nous inspirons des intérêts légitimes des pays, des réalités historiques et des exigences de paix de notre époque. Nous estimons que la transformation de la péninsule des Balkans en une zone exempte d'armes de destruction massive est un précieux maillon dans la chaîne de nos efforts conjoints de paix. Nul doute que

M. Mladenov (Bulgarie)

cela permettrait de réduire l'affrontement, la méfiance et l'hostilité dans un périmètre géostratégique encore plus large.

Nous notons avec satisfaction que la discussion des questions essentielles de désarmement est influencée par une pensée politique nouvelle. A l'image de l'"ennemi" préparant une attaque nucléaire perfide ou une attaque classique se substitue peu à peu celle de l'homme ordinaire sincèrement préoccupé par sa sécurité, néanmoins, il y a une volonté très grande de comprendre son partenaire, sa façon de penser, ses préoccupations, ses craintes. Il est clair que, bien que tous les vestiges du passé n'aient pas encore été balayés et tous les stéréotypes surmontés, le fait même que le dialogue se déleste peu à peu de la rhétorique stérile et des clichés de la propagande est déjà en soi un préalable essentiel de l'amélioration de la compréhension mutuelle.

Aujourd'hui, la signature d'un accord portant réduction de 50 % des armements stratégiques de l'Union soviétique et des Etats-Unis représente la tâche la plus importante. Alors que nous nous acheminons vers le XXIe siècle, cet accord doit être un événement déterminant pour la stabilité stratégique et l'élimination totale des arsenaux nucléaires.

Des progrès ont également été enregistré en ce qui concerne la réduction bilatérale des essais nucléaires et l'interdiction de toutes les armes chimiques dans un proche avenir. A cet égard, il convient de rappeler qu'en dépit du fait que les négociations soviéto-américaines sont le moteur principal du processus de désarmement, il faudrait que d'autres gouvernements y participent de façon que ce processus devienne multilatéral. Nul n'a le droit de fuir ses responsabilités.

M. Mladenov (Bulgarie)

Nous croyons que la diminution du degré de l'affrontement militaire entre le Pacte de Varsovie et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui s'est amorcée objectivement avec le Traité sur l'élimination des missiles intermédiaires et à courte portée, peut se poursuivre grâce aux négociations sur la réduction des forces armées et des armements conventionnels en Europe. Dans la déclaration de juillet dernier du comité consultatif politique du Pacte de Varsovie, l'objectif de ces négociations a été décrit comme devant entraîner des réductions radicales du potentiel militaire des deux alliances, pour parvenir sur le continent à une situation dans laquelle lesdites alliances disposerait de moyens nécessaires à leur défense, mais insuffisants pour mener des attaques surprises ou engager des opérations offensives. Cette réduction s'accompagnerait d'une diminution parallèle des dépenses militaires. Les fonctions et tâches de ces forces s'inspireraient de doctrines militaires défensives et non agressives fondées sur le principe de la suffisance raisonnable.

Dans le même temps, il est parfaitement clair que le progrès du désarmement dans certains domaines s'est accompagné d'un déplacement des ressources vers d'autres domaines. Ainsi, les forces navales demeurent une zone interdite à tous les efforts de désarmement. Tout ceci exige que soient prises d'urgence des décisions politiques sur la réduction des forces navales compte tenu des intérêts mutuels. Voilà plusieurs années que la Bulgarie a lancé un appel en faveur de l'adoption de décisions de cette nature et travaille dans ce domaine. Dans une première étape, il semble envisageable de discuter et d'adopter des mesures propres à accroître la confiance sur les mers et les routes maritimes.

Les problèmes de la vérification, de la transparence et de la prévision dans le domaine militaire prennent de plus en plus d'importance aujourd'hui. La création d'un mécanisme complet de vérification dans le cadre des Nations Unies, qui a été proposée par un certain nombre de pays, dont la Bulgarie, permettrait d'exercer le contrôle nécessaire non seulement sur la réduction des armements, mais aussi sur les conflits régionaux afin de les éviter.

L'espace, comme la Terre, devrait être exempt d'armes. C'est une coopération internationale sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, et non pas des armes spatiales, qui nous aidera à établir la confiance et à éliminer la menace d'une catastrophe nucléaire.

M. Mladenov (Bulgari e)

L'aspect le plus important du problème du désarmement réside dans son lien indirect avec la question du désarmement. La réduction du potentiel militaire permettrait l'accumulation de ressources vitales qui serviraient à surmonter le sous-développement et promouvoir le progrès social et économique.

La prise de conscience plus grande de l'interdépendance mondiale, les tendances positives observées en différentes régions du monde et la normalisation des relations Est-Ouest nous permettent d'espérer qu'il y aura des transformations favorables dans le domaine des relations économiques internationales. L'heure est maintenant venue de les reconstruire sur une base juste et démocratique. L'état de l'économie des pays en développement, notamment le lourd fardeau de leur dette extérieure, est devenu pour la communauté internationale un grave problème dont la juste solution exige des efforts concertés de la communauté internationale qui prennent en compte les intérêts de tous les Etats débiteurs et les conditions prévalant dans chacun de ces pays. Les Nations Unies peuvent et doivent apporter leur contribution à sa solution.

L'établissement de relations officielles entre le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) et la Communauté économique européenne (CEE) a été un événement positif majeur. Le développement de liens entre ces deux organisations sur une base mutuellement avantageuse devrait donner un nouvel élan à la coexistence pacifique en Europe et dans le monde entier. La Bulgarie continuera d'apporter sa contribution au développement de cette coopération au nom de la sécurité et de la prospérité de toutes les nations.

La communauté d'intérêts de tous les pays et peuples apparaît clairement dans le problème de la protection de l'environnement. Les activités économiques entreprises sans qu'il soit tenu compte des facteurs écologiques détruisent la nature exactement de la même manière que la course aux armements et les connivents militaires. Le monde est épuisé par l'asphyxie chimique, le sol s'épuise, le climat se transforme, la flore et la faune disparaissent. La vie exige que grâce à des efforts collectifs, tous les pays et les peuples trouvent des solutions. La garantie efficace de la sécurité écologique internationale doit devenir l'un des objectifs primordiaux des Nations Unies qui ont déjà fait beaucoup pour la protection de l'environnement. A cet égard, le rapport de la Commission Brundtland a été une contribution concrète. Les idées qui y sont exprimées sont d'une importance fondamentale car elles définissent les buts à atteindre dans la lutte pour la protection de l'environnement naturel de l'homme et de la nature.

M. Mladenov (Bulqari el)

Conformément à sa position de principe sur la question, la Bulgarie est favorable à l'élaboration de larges mesures de protection de la nature, tant sur le plan régional que sous-régional. Nous avons proposé la conclusion d'un traité sur la protection écologique des Balkans. Nous avons également proposé d'organiser une conférence sur l'écologie à Sofia dans le cadre du processus paneuropéen. La Bulgarie prend différentes mesures concrètes à cette fin.

Les questions importantes de la paix, de la sécurité et de la coopération s'interpénètrent de façon caractéristique en Europe. Sur le vieux continent, des vues véritablement non traditionnelles et novatrices s'affrontent aux canons des mentalités du passé. Les partisans de la division en blocs de l'Europe n'ont pas baissé les bras. En même temps est apparue l'idée noble du foyer paneuropéen, concept qui recouvre la communauté historique, culturelle, politique et économique des pays d'Europe. des Etats-Unis et du Canada.

Ce n'est que péniblement qu'on surmonte les dogmes du passé, mais il y a un mouvement en avant. La rencontre de Vienne des pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) entre dans sa phase de conclusion. Nous espérons qu'elle donnera un nouvel élan au processus de coopération mutuellement avantageuse et équitable en Europe. Dans de nombreuses instances internationales, on discute de façon intensive des problèmes actuels de la vie internationale et de leur interdépendance. Il s'agit là d'une nouvelle méthodologie qui n'a pas encore été expérimentée, mais qui correspond pleinement à l'esprit qui prévaut aujourd'hui. Dans le cadre de ces discussions, on veut régler de plus en plus de problèmes sociaux et humanitaires.

Voilà 40 ans, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le premier pas a été fait pour jeter les solides bases de la coopération internationale sur les questions sociales et humanitaires que nous connaissons aujourd'hui. Actuellement, il n'y a oralement plus de pays au monde qui ne se soit rallié au consensus général dans ce domaine et c'est tout à fait justifié. Aujourd'hui, la personne humaine est en soi une valeur universelle, l'objectif du développement, elle est au cœur même de la politique intérieure et étrangère des pays du monde. La création de toutes les conditions nécessaires à son existence libre, honorable et créatrice ne relève pas de la bienveillance de l'Etat, c'est son obligation première, ainsi que la condition de l'épanouissement de la société et de la civilisation.

M. Mladenov (Bulgarie)

La Bulgarie se félicite du rôle croissant que jouent les Nations Unies dans les domaines social et humanitaire, et qui contribuera à la démocratisation des relations internationales et à la création de garanties morales de paix et de sécurité.

Un grand humaniste, Aurelio Pecci, a dit que, de nos jours, l'évolution exige des gens qu'ils cessent de se borner à considérer l'avenir pour enfin commencer à l'édifier. En toute objectivité, nous devons admettre que nous venons tout juste de nous engager sur la longue voie royale de la démilitarisation et de l'humanisation de la vie internationale. Nous nous rendons compte qu'il faut encore beaucoup changer : y compris en nous-mêmes - pour rendre irréversible la tendance à un monde sans violence afin d'édifier le nouvel ordre international mondial dans lequel chaque pays, chaque peuple et chacun aura foi en son propre avenir.

Nous ne pouvons pas imaginer d'autre voie.

M. AL-SHARA (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) Je suis très heureux de féliciter le Président à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Son pays, l'Argentine, et mon pays, la Syrie, tous deux membres du Mouvement des non-alignés, ont toujours entretenu des relations d'amitié et de coopération. Nous sommes convaincus que, grâce à son habileté diplomatique, les travaux de la présente session seront couronnés de succès.

Je suis également heureux d'exprimer ma reconnaissance à son prédécesseur, M. Peter Florin, pour le remarquable succès qu'il a obtenu dans la conduite des travaux de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous lui adressons, ainsi qu'à son pays ami, la République démocratique allemande, nos meilleurs voeux de succès.

Les succès du Secrétaire général et de ses collaborateurs dans la consolidation du rôle des Nations Unies méritent notre plus grande reconnaissance et gratitude. Nous saluons les initiatives et les démarches personnelles du Secrétaire général et son rôle dans l'examen d'un grand nombre de problèmes régionaux difficiles. Les Nations Unies ont, de façon remarquable, pris cette année les premières mesures pour rehausser leur prestige international qui avait été gravement compromis durant les années de la guerre froide. Un nouveau sérieux

M. Mladenov (Bulgarie)

s'est installé qui renforce le rôle de l'Organisation internationale dans la recherche de solutions aux questions épineuses que constituent surtout les conflits régionaux.*

Il est indubitable que le dialogue soviéto-américain a créé une atmosphère de détente dans les relations entre l'Est et l'Ouest qui est reflétée d'une façon ou d'une autre dans les conflits régionaux. C'est là un élément qui va certainement contribuer au règlement de plusieurs conflits. Le climat de détente s'est manifesté de la façon la plus éclatante par le cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq, la situation en Afghanistan, la situation dans le Sud-Ouest africain et la situation en Asie du Sud-Est. En outre, il y a eu des réunions importantes sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies entre les parties directement concernées par le problème chypriote et le problème du Sahara occidental.

Cependant, nous devons rappeler en cette importante instance internationale que le conflit israélo-arabe continue de s'aggraver en marge de cette atmosphère de détente internationale, malgré tous les efforts internationaux diligents faits récemment à l'Est et à l'Ouest en vue de trouver une solution juste et globale à ce conflit. On ne discerne pas le moindre signe montrant que le succès de ces efforts est soumis aux résultats des prochaines élections américaines ou israéliennes. Les conditions énoncées dans les programmes politiques des deux principaux partis rivaux en Israël ne permettraient pas de réaliser la paix au Moyen-Orient. En ce qui concerne les Etats-Unis d'Amérique, la paix au Moyen-Orient n'est même pas à l'ordre du jour des deux candidats en lice pour la présidence. Qui plus est, si cette question était inscrite à l'ordre du jour de ces deux candidats, ce serait sans doute pour gagner les faveurs d'Israël et pour renforcer les liens particuliers qui unissent ce pays aux Etats-Unis et non pour trouver les moyens d'instaurer une paix juste et globale dans une perspective américaine claire et indépendante.

Il est maintenant plus clair que jamais que les liens particuliers entre Israël et les Etats-Unis, tels qu'ils sont actuellement, ne servent pas la cause de la paix. Au contraire, ces liens mêmes sont devenus un obstacle supplémentaire à au règlement juste et global de la situation au Moyen-Orient. Il est

* M. Mortensen (Danemark), Vice-président, assume la présidence.

M. Mladenov (Bulgarie)

particulièrement regrettable que ces liens particuliers et leurs ramifications dans la société américaine soient utilisés pour accroître les tensions dans la région, pour la déstabiliser et pour priver son peuple de la paix juste à laquelle il aspire.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons pas exclure un changement radical des convictions de ceux qui ont toujours affirmé utiliser les relations spéciales entre Israël et les Etats-Unis pour parvenir à la paix, pour obtenir le retrait d'Israël des territoires arabes occupés et pour garantir les droits nationaux du peuple palestinien. Mais il est clair que ces relations spéciales donnent à Israël suffisamment d'influence sur la politique américaine pour éloigner le conflit arabo-israélien de l'atmosphère de détente internationale qui n'est pas au diapason de la politique expansionniste d'Israël.

M. Al-Shara (R  p. arabe syrienne)

Par ailleurs, les Nations Unies qui ont adopt   une r  solution portant cr  ation d'Isra  l, n'ont pas su jusqu'   pr  sent confronter Isra  l aux choix politiques pr  vus par la Charte: soit l'application des r  solutions des Nations Unies relatives  la question palestinienne et au conflit isra  lo-arabe, soit les sanctions obligatoires globales au titre du Chapitre VII de la Charte.

Cette mention de l'inadmissible des Nations Unies dans ce domaine ne signifie pas du tout que l'on minimise les complications li  es  l'adoption des r  solutions du Conseil de s  curit  , pas plus que cela ne signifie que l'on n'ait pas conscience des grands obstacles qui se dressent sur la voie de l'application de ces r  solutions une fois qu'elles ont t   adopt  es. Ce que nous voulons mettre en relief c'est que le non-recours aux options politiques pr  vues par la Charte des Nations Unies a conduit les Isra  liens  penser qu'ils d  tiennent un mandat international, outre le mandat biblique qu'ils se sont arrog  s, celui de recourir aux moyens militaires pour mettre en oeuvre leurs plans expansionnistes partout et quand ils le peuvent.

Depuis le tout d  but du conflit isra  lo-arabe, les mythes ont t   confondus avec les v  rit  s, les l  gendes avec les faits. Les dirigeants d'Isra  l se sont attach  s  magnifier leurs l  gendes au d  triment de la terre et des droits du peuple palestinien. Dans leur pratique raciste  l'encontre des citoyens arabes, ils ont t   jusqu'   refuser de reconnaître les droits du peuple palestinien  sa propre terre et  sa patrie, se bercant de l'illusion que la sup  riorit   militaire et technologique d'Isra  l serait ternelle, et qu'Isra  l serait toujours en mesure d'avoir gain de cause, en tout temps et en tout lieu.

Isra  l continue d'occuper la Cisjordanie, la bande de Gaza, le Golan syrien et plusieurs parties du Liban, mais cette occupation n'est plus une tâche facile pour Isra  l, Isra  l ne doit plus la consid  rer comme allant de soi. Au sud du Liban, la r  sistance libanaise continue de consentir des sacrifices, mais elle inflige des pertes consid  rables aux Isra  liens et pour suivre sa lutte jusqu'   la lib  ration du dernier pouce de territoire libanais. Dans le Golan, les citoyens arabes syriens continuent de rejeter absolument les cartes d'identit   isra  liennes et s'accrochent avec t  nacit    leur identit   syrienne. En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, le soul  vement palestinien continue depuis 10 mois de braver courageusement les soldats d'occupation isra  liens en d  pit des pratiques barbares perp  tr  es par ces forces. L'esprit de ce soul  vement a p  n  tr   jusqu' dans Isra  l m  me, o  

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

les palestiniens, qui sont près de 750 000, ont commencé à retrouver leur identité arabe, leur attachement à leur pays, la Palestine, et ont commencé à exprimer d'une façon ou d'une autre leur solidarité avec leurs frères des autres territoires arabes occupés.

Le tableau est sombre en Israël, et pour l'avenir d'Israël. La supériorité technique et militaire d'Israël ne pourra guère y changer quoi que ce soit.

La République arabe syrienne continue de demander la convocation de la conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, sous les auspices des Nations Unies, et avec la participation de toutes les parties au conflit, y compris l'Organisation de libération de la Palestine et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Cette conférence devrait être dûment mandatée pour réaliser une paix juste et globale au Moyen-Orient fondée sur les principes de la Charte des Nations Unies et les résolutions portant sur le conflit israélo-arabe et la question palestinienne, et sur la base du retrait complet d'Israël des territoires arabes occupés, y compris Jérusalem; la sauvegarde des droits nationaux du peuple palestinien, y compris son droit inaliénable au retour, son droit à l'autodétermination et à créer son propre Etat indépendant sur son territoire national.

Les derniers événements au Liban ont plongé ce pays frère une fois encore dans un tunnel bien sombre, alors même que l'on espérait l'émergence d'une nouvelle ère de réconciliation nationale, de réforme constitutionnelle et l'élection d'un nouveau président. ceux qui ont sapé par le chantage, les manœuvres politiques, les menaces en empêchant les députés de se rendre au parlement, les élections présidentielles au cours de la période constitutionnelle prévue, ceux-là devraient être tenus pour responsables devant le peuple libanais. L'unité du Liban, son identité arabe et son indépendance ne devraient jamais faire l'objet de chantages ou de marchandages.

Des liens historiques entre le Liban et la Syrie, leur destinée commune, leurs intérêts mutuels et leur sécurité interdépendante ont des racines profondes dans les deux pays, au sein non seulement de leur gouvernement mais de leur peuple. Il est clair que ces liens historiques, et rien d'autre, ont dicté à la Syrie tous les grands sacrifices qu'elle était prête à consentir et l'ont conduit à accepter le très lourd fardeau de l'aide au peuple libanais. Si la Syrie avait d'autres motifs, les cartes et les réalités sur le terrain auraient changé depuis le premier jour de l'entrée des forces syriennes au Liban.

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

Nous voudrions souligner, du haut de cette tribune internationale, qu'il n'y a pas d'alternative à la réconciliation nationale au Liban. Les tentatives de partition du Liban et tous les autres *stratagèmes* israéliens que la Syrie a pu faire échouer ces dernières années devraient être contrecarrés. Tous les sacrifices et les efforts faits par la Syrie depuis de nombreuses années pour aider le Liban ne devraient pas être vains tout simplement parce qu'une petite minorité de Libanais a décidé d'ignorer les véritables intérêts du Liban et d'imposer sa volonté à la majorité absolue du peuple libanais.

La conférence nationale qui s'est tenue au Liban jeudi dernier, à laquelle ont participé des personnalités politiques libanaises, musulmanes et chrétiennes, a réitéré sa foi dans l'unité du Liban et dans son identité arabe et son désavoue de toute tentative de partition, elle a demandé la fin de l'occupation israélienne. La conférence a également souligné le devoir, qui est celui de tous les Libanais, d'oeuvrer ensemble à la reconstruction de leur pays sur une base d'égalité et de justice et d'ouvrir une nouvelle page de son histoire à la réconciliation nationale. La conférence a demandé au gouvernement du Dr Salim Al Hoss de continuer d'assurer le fonctionnement des institutions du pays, à travers tout le Liban, et de prendre les mesures nécessaires pour que des élections présidentielles puissent avoir lieu dans les plus brefs délais.

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

En raison des liens historiques solides qui l'unissent au Liban et du fait qu'elle est profondément consciente des graves dangers qui menacent l'unité et le rôle du Liban en particulier et les intérêts arabes en général, la Syrie s'est toujours engagée à fournir tout l'appui possible à ce pays frère pour l'aider à sortir de la crise actuelle, sauvegarder l'unité de son territoire et de son peuple et préserver sa sécurité et son indépendance, et elle continuera à le faire.

Après huit années de massacre et de destruction à grande échelle entre deux pays voisins qui, des siècles durant, ont entretenu des relations historiques et culturelles, le cessez-le-feu entre l'Iraq et l'Iran représente certainement une étape positive. La Syrie a, dès le départ, condamné cette guerre injustifiée, de même qu'elle s'est félicitée aussitôt de l'acceptation officielle, par l'Iran, de la résolution 598 (1987). La Syrie est parfaitement consciente que cette acceptation aura une incidence positive sur la situation tendue régnant dans le Golfe, en particulier, et dans la région du Moyen-Orient, en général. Nous souhaitons au Secrétaire général de réussir dans son entreprise, et nous louons la patience avec laquelle il s'efforce d'atteindre son objectif, lequel est entravé par d'énormes difficultés qu'il convient de ne pas sous-estimer si l'on veut parvenir aux résultats escomptés.

Le terrorisme international constitue l'une des principales sources des tensions des relations internationales actuelles. La République arabe syrienne a pris une part active dans l'élaboration de la résolution 42/159 de l'Assemblée générale, que l'on considère comme représentant un pas important dans les efforts déployés pour combattre le terrorisme international, éliminer ses maux et ses dangers et établir la distinction entre le terrorisme et la lutte légitime des peuples pour la libération nationale. L'importance de cette résolution se traduit également dans le fait qu'elle condamne le terrorisme international tout en mettant l'accent sur la légitimité de la lutte des peuples soumis à la domination raciste ou coloniale ou à l'occupation étrangère, pour la libération, l'autodétermination et l'indépendance.

Nous réaffirmons une fois de plus que la convocation d'une conférence internationale en vue de définir le terrorisme et de le distinguer de la lutte des peuples pour la libération nationale contribuerait de façon importante à combattre le terrorisme international. Une telle conférence saperait les efforts faits délibérément pour confondre le terrorisme, que nous condamnons, avec la lutte des peuples, que nous soutenons.

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

Le désarmement général et complet devrait se voir accorder la priorité à l'ordre du jour de la communauté internationale car cette question est intrinsèquement liée à la survie de la race humaine et à la vie sur terre.

La République arabe syrienne s'est félicitée de la conclusion du Traité soviéto-américain sur l'élimination des missiles à courte et à moyenne portée en Europe. Nous demandons instamment aussi bien à l'Union soviétique qu'aux Etats-Unis de progresser rapidement sur la voie de la réalisation de l'objectif d'une réduction de moitié des missiles offensifs stratégiques, qui représenterait un pas de géant sur la voie de l'élimination complète des arsenaux nucléaires dans le monde. En dépit de l'échec dû au fait qu'il n'a pas été possible à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement d'obtenir les résultats escomptés, des efforts doivent continuer d'être faits pour inciter les Etats dotés d'armes nucléaires à déclarer solennellement qu'ils ne recourront ni à la menace ni à l'emploi d'armes nucléaires contre les Etats non nucléaires.

La création de zones exemptes d'armes nucléaires dans le monde est une condition indispensable à l'application efficace du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La République arabe syrienne appuie sans réserve la création de telles zones et a demandé instamment que tout doit être fait pour transformer le Moyen-Orient et d'autres régions du monde en zones exemptes d'armes nucléaires ainsi que pour adopter, à l'échelle internationale, les mesures nécessaires à cette fin. Il est certain que la nucléarisation d'Israël compromet tous les efforts visant à faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires - objectif qui ne pourra être atteint qu'en contraignant Israël à se conformer aux résolutions des Nations Unies l'enjoignant à adhérer au Traité de non-prolifération et de placer ses installations nucléaires sous le système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Toujours à propos des armes nucléaires, il est certain que le lancement, par Israël, d'un satellite militaire aurait pour effet d'accélérer la course aux armements dans la région et, partant, d'exposer cette dernière et le monde à de nouveaux dangers.

La crise économique et les tensions sociales et politiques enregistrées dans le monde ces dernières années devraient conduire les pays industrialisés à admettre qu'il n'est plus possible désormais de conserver un système de prospérité et de croissance à sens unique à une époque où les peuples du monde aspirent à

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

créer des relations économiques internationales fondées sur une coopération égale, une confiance réciproque et des intérêts communs.

Le montant époustouflant et véritablement astronomique de la dette qui pèse sur la plupart des pays en développement, la hausse des taux d'intérêt déjà très élevés, la chute des prix des produits de base et la tendance croissante des pays industrialisés au protectionnisme sont des problèmes qui ne peuvent être résolus sans l'instauration d'un ordre économique mondial juste. L'interdépendance des relations économiques internationales exige, malgré les divergences des systèmes économiques et sociaux, la participation de tous les pays au règlement des problèmes économiques internationaux. Il ne fait pas de doute que la reprise du dialogue entre le Nord et le Sud contribuerait sérieusement à l'amélioration du climat international et à la création de conditions propices à l'accélération du processus de développement, à l'avantage de toutes les parties intéressées.

Il faut s'attaquer à l'importante question de la protection de l'environnement. Le déversement de déchets industriels et toxiques dans les pays en développement menace très sérieusement leur environnement. La préoccupation de la communauté internationale à l'égard des problèmes de l'environnement exige de l'Assemblée générale de faire un effort concerté pour protéger l'environnement et l'humanité des conséquences dangereuses découlant de ces déchets toxiques et prendre les mesures nécessaires pour en empêcher le déversement dans les pays en développement.

La poursuite de l'occupation de la Namibie constitue un acte d'agression contre le peuple namibien, privé de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance et soumis journellement à des pratiques répressives barbares. Nous appuyons les efforts déployés par le Conseil de sécurité et le Secrétaire général des Nations Unies en faveur de l'application immédiate de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Nous soutenons également la lutte que le peuple namibien, sous la direction de la SWAPO, mène pour la libération et l'autodétermination.

M. Al-Shara (R  p. arabe syrienne)

Le r  gime raciste de Pretoria ne cesse de commettre les pires crimes contre la majorit   africaine noire et persiste dans sa politique d'apartheid consid  r  e par la communaut   internationale comme un crime contre l'humanit  . Il ne fait aucun doute que le r  gime de Pretoria n'aurait pas pu continuer de d  fier la volont   internationale s'il n'avait pas re  u l'appui de certains pays occidentaux et la coop  ration d'Isra  l dans de nombreux domaines, notamment le domaine militaire et nucl  aire. Nous estimons qu'il est du devoir de la communaut   internationale d'intensifier ses efforts afin d'  liminer l'apartheid et de cr  er une soci  t   d  mocratique sur la base de l'  galit   de la justice. Le moyen le plus efficace d'  liminer l'apartheid est d'imposer des sanctions globales obligatoires, tel que prévu au Chapitre VII de la Charte.

En ce qui concerne la situation en Afghanistan, nous saluons  nouveau les Accords de Gen  ve conclus en avril dernier et nous soulignons l'importance que revêt l'application des dispositions de ces accords,  savoir s'abstenir de s'ing  rer dans les affaires int  rieures de l'Afghanistan, pr  server son int  grit   territoriale et le caract  re de non-alignement de ce pays et parvenir  une r  conciliation nationale au sein de ce peuple.

Le probl  me de Chypre, pays voisin, avec lequel la Syrie a toujours eu des relations amicales au cours de l'histoire, n'est toujours pas r  solu. Nous esp  rons que les contacts en cours entre les communaut  s grecques et turques conduiront  un r  glement global fond   sur les r  solutions des Nations Unies.

Nous r  affirmons une fois encore notre appui aux efforts faits par la R  publique d  mocratique de Cor  e afin d'unifier de fa  on pacifique la p  ninsule de Cor  e par des n  gociations et le retrait des troupes trang  res de Cor  e du Sud. Nous appuyons galement son appel  faire de la p  ninsule cor  enne une zone de paix exempte d'armes nucl  aires et de bases militaires trang  res.

En Am  rique centrale, le Nicaragua est toujours soumis  des pressions externes et  des ing  rences dans ses affaires int  rieures. Nous saluons les efforts faits par les Etats d'Am  rique centrale, le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui afin d'instaurer une paix v  ritable et durable en Am  rique centrale qui assurerait l'ind  pendance et la souverainet   de tous les Etats de la r  gion.

L'optimisme susc  t   par cette nouvelle phase de d  tente et de coop  ration dans les relations internationales, au terme d'une phase de tension et d'affrontements, est une manifestation naturelle de l'aspiration des peuples  r  gler les probl  mes

M. Al-Shara (Rép. arabe syrienne)

complexes dont ils souffrent et une évolution vers un monde où la paix et la justice l'emporteront sur l'injustice, l'oppression et l'agression.

Ces nobles aspirations ne sont pas faciles à réaliser mais elles demeurent autant d'ambitions légitimes qui pourraient aboutir, si les bonnes intentions et une véritable volonté politique prévalaient. Nous espérons que des mesures seront prises pour les traduire dans les faits.

M. BEMANANJARA (Madagascar) : La République démocratique de Madagascar se félicite de l'élection de M. Dante Caputo à la présidence de cette session. En lui, elle salue le représentant d'un pays qui n'a cessé de proclamer son attachement aux principes du non-alignement, et pour ma part je suis persuadé qu'il mettra de nouveau au service de notre organisation les qualités éminentes qui l'ont distingué au cours de sa brillante carrière.

A S. E. M. Peter Florin, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, nous adressons nos remerciements pour la manière dont il a dirigé nos travaux, en soulignant en particulier sa persévérance, son impartialité, son équanimité et son sens de la responsabilité politique.

Cette année aura été pour le Secrétaire général et ses principaux collaborateurs une année à la fois éprouvante et exaltante. Nous lui avons confié le soin de démêler la crise politique, financière et administrative traversée par notre organisation, et en même temps nous nous attendions à ce qu'il poursuive ses missions de paix, de médiation et de conciliation au Sahara occidental, en Amérique centrale, en Asie occidentale, en Afghanistan et à Chypre, entre autres. Nous rendons hommage à son action diplomatique, dont les résultats sont désormais éloquents, et aux efforts qu'il n'a cessé de déployer pour redonner au multilatéralisme et à notre organisation le rôle qui leur revient de droit.

Durant cette décennie, deux mots, "global" et "interdépendant", ont été si fréquemment utilisés qu'il ne semble plus nécessaire d'en donner la définition. Ainsi, le développement est-il global, comme le sont la sécurité et la paix, et les trois termes sont interdépendants. Le caractère axiomatique et le développement linéaire du raisonnement peuvent déranger, mais aucun exposé ne peut s'en néanmoins délivrer, donnant ainsi la démonstration que, malgré nos différences, nous nous acheminons vers un discours universel.

M. Bemantanjara (Madagascar)

Que l'on me pardonne mes réflexions à l'emporte-pièce. Mais n'avons-nous pas l'impression de choisir les mêmes thèmes, d'exprimer les mêmes idées, et d'arriver aux mêmes conclusions, à moins d'accepter que les mots varient de connotation selon les idéologies, les continents, le degré d'évolution économique et la situation sociale? Je n'en veux pour preuve que la question de la sécurité, qui nous préoccupe tous, et sur laquelle nous ne pouvons pas nous permettre des divergences sensibles.

Or, tel f'est pas le cas. Les plus idéalistes d'entre nous rêvent encore d'un système de sécurité collective prévu par la Charte, tout en réalisant que le schéma repose sur la volonté des grandes puissances, sur leur aptitude à dépasser les contraintes des intérêts nationaux, et sur leur faculté d'accepter qu'il soit mis fin au statu quo, qui nous paralyse depuis deux générations.

De temps à autre, il nous arrive d'appuyer des initiatives qui concernent l'établissement d'un système général de paix, le renforcement de la sécurité internationale, et la redéfinition de celle-ci dans le sens d'une meilleure adéquation aux réalités d'une société en état de fluctuation. A chaque fois, on nous oppose le caractère sacro-saint de la Charte, ou les sombres perspectives d'une nouvelle organisation, daninée par la propagande et une fansse idéologie.

M. Bemananjara (Madagascar)

Faudra-t-il que nous nous accommodions pour longtemps de la théorie selon laquelle il n'y aurait de sécurité que militaire, avec sa panoplie cyclique de guerre froide, d'endiguement, de détente, de confrontation, d'équilibre et de dissuasion? Pouvons-nous maintenant espérer que le grand dégel entre l'Est et l'Ouest aura, par induction, quelques effets sur la situation politico-économique du Sud? Dans une certaine mesure, les événements des neuf derniers mois semblent donner raison aux plus optimistes et, surtout, aux tenants d'un géocentrisme, que ne justifie pas nécessairement une saine appréhension de la situation mondiale.

En effet, des poches irréductibles d'insécurité subsistent, dans les domaines politique, économique et social ainsi que sur le plan régional. Les thèses en présence ne nous permettent pas de relever pleinement ces défis, d'autant moins que certains d'entre eux revêtent un caractère d'urgence, sinon d'immédiateté. Il ne nous reste donc plus qu'à reprendre ce que nous avons avancé à plusieurs reprises.

La promotion et la sauvegarde de la sécurité ne peuvent se traiter d'une façon exclusive et par référence à un passé qui n'a pas toujours été glorieux. Si de nouvelles perspectives s'ouvrent à nous et doivent nous conduire à la reconnaissance des profondes mutations de notre société, ayons la générosité et le courage d'admettre que l'entreprise exige l'insertion et la participation de tous, que les intérêts de quelques-uns doivent passer après les intérêts de tous et ceux de la communauté internationale et que sont désormais obsolètes les sphères d'influence, l'ingérence, la dépendance, la domination et l'exploitation. En bref, sécurité pour tous et dans tous les domaines!

Il ne saurait y avoir de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité. "Un slogan de plus!", nous dira-t-on. Cependant, les problèmes immédiats et complexes posés par le développement risquent, s'ils sont laissés sans solution, de remettre en cause la sécurité politico-militaire, laquelle - il faut bien le reconnaître - ne concerne encore que le Nord.

On a souvent parlé d'affrontement entre le Nord et le Sud, car la misère et la pauvreté ne connaissent pas de frontières ni ne disparaissent par les seules vertus de la logique ou de la dialectique. Et puis que serait un monde qui, d'un côté, jouirait des bénéfices de la sécurité mais, de l'autre, se débattrait au milieu de difficultés économiques immuables?

Inversement, tant que la sécurité internationale ne sera pas assurée, les efforts et moyens qui pourraient être consacrés au développement seront détournés à

M. Bemananiara (Madagascar)

d'autres fins, la politique l'emportera sur l'économie et la surenchère des grandes puissances aura toujours des répercussions sur le choix du mode de développement.

L'idéal serait que sur les deux fronts de la sécurité et du développement, l'action soit conjointe et simultanée. Mais la réalité est autre. La lutte contre le sous-développement cède momentanément le pas, et l'on fait accroire qu'il est indispensable que le Nord s'organise et se sécurise pour que le Sud puisse en bénéficier.

Mais supposons que le Nord industrialisé, toutes tendances confondues, ait résolu ses problèmes de stabilité, de confiance, de sécurité, de restructuration, de libéralisation, d'inflation, de croissance, de chômage, de taux de change et d'intérêts, déséquilibres budgétaires et d'intégration. Devrions-nous pour autant en conclure que le Sud déshérité en profiterait automatiquement? Nous nous rappelons encore avec amertume les promesses des années 70, où il nous était conseillé d'attendre que l'inflation soit oubliée avant de réclamer une augmentation de l'aide au développement. Quant au "trickle down effect" et aux lois du marché, la lenteur et la précarité des résultats escomptés n'ont d'égal que notre patience.

Le laissez-faire s'est installé dans les relations économiques internationales, et il aura fallu la question de la dette pour réveiller la conscience des responsabilités et des disparités. Nous reconnaissons que l'impasse dans laquelle se sont retrouvées les institutions financières nationales et internationales les a conduites à ne plus traiter de la dette en termes comptables et financiers, à rechercher des voies considérées naquère comme juridiquement dangereuses et à accepter que l'ajustement structurel tienne compte des facteurs humains, sociaux et politiques. Certes, l'exercice est périlleux, mais l'accumulation de créances non honorées ne servira pas la cause de la stabilité financière et monétaire internationale, et encore moins celle d'un développement qui se veut égalitaire, juste, durable et soutenu.

Dans ce domaine, que ceux qui détiennent l'initiative nous concèdent que l'allègement de la dette paralyse l'effort de développement et qu'il est loin d'en être la clef. Le développement a des aspects multiples que l'on ne peut pas toujours mettre en équation. Il en est ainsi des produits de base que l'on veut faire dépendre des lois du marché et qui ne sont nullement à l'abri du protectionnisme. Nous sommes en droit de nous demander si la décence veut que la

M. Bemananjara (Madagascar)

survie d'un pays soit soumise aux aléas de querelles d'école. Une certaine solidarité s'impose, même au prix de quelques entorses aux règles les plus valables•

. Cette solidarité, nous ne l'avons pas marchandée lorsque certains nous ont présenté l'ajustement structurel comme notre contribution à l'amélioration de l'environnement économique international. Le prix en reste énorme: augmentation du chômage, dégradation des indicateurs sociaux, fléchissement de la productivité, inadéquation des infrastructures sociales de base, sous-utilisation des ressources humaines et j'en passe.

Du côté de nos partenaires, nous percevons mal l'existence d'une volonté de s'attaquer réellement aux problèmes de développement, d'abandonner cette tendance qui veut que la croissance reste l'apanage de certains, de faire en sorte que les politiques et pratiques nationales favorisent l'émergence d'un ordre économique qui profite à tous. Une solidarité non suivie d'actions concrètes ni étayée par des engagements précis n'en est pas une!

On pourrait nous objecter que tant que les incertitudes, dues à des échéances d'une importance particulière pour l'économie mondiale, ne seront pas levées, il sera malaisé de réarranger les priorités, de redéfinir certaines préférences, de moduler les objectifs. S'il en est ainsi, nous devons désespérer de cette vision globale du monde qu'on persiste à nous présenter, surtout aux moments difficiles. La division est donc la règle. L'attentisme reste le mot d'ordre. À chacun d'en tirer les conclusions!

M. Bemananjara (Madagascar)

Quant à nous, nous continuerons à soutenir, dans la perspective d'une véritable déontologie du développement, que celui-ci concerne avant tout l'amélioration de la condition humaine; qu'il nécessite une réaction collective cohérente se traduisant par un programme à long terme, avec des objectifs, des engagements, et la mise à disposition des moyens adéquats; que dans l'avènement de la sécurité économique mondiale l'Organisation des Nations Unies a un rôle politique prépondérant à jouer pour la formulation claire des principes, pour la définition des priorités, pour la coordination entre les différents organismes et institutions intéressés au développement, mais dont l'approche et les fins ne sont pas nécessairement convergentes ou harmonisées.

Nous continuerons à découvrir de nouveaux problèmes, obstacles et déception sur la voie de la sécurité et du développement, et même si l'avènement de l'âge d'or n'est pas encore à l'ordre du jour, nous serons malvenus d'abandonner tout espoir, car nous seront forcément amenés à examiner les problèmes de sécurité, de développement et de paix d'une manière globale sans ordre de priorité préconçu ni préjugé quant à leur interaction, ni monopolisation d'initiative ou d'application. Cette démarche, si elle était adoptée, constituerait une garantie pour l'instauration d'une paix véritable qui serait le partage de tous, qu'ils viennent de l'Est, de l'Ouest, du Nord ou du Sud.

Toutefois, nous aurions mauvaise grâce à ne pas reconnaître que dans la recherche de la paix et la création d'un climat favorable à sa promotion, des progrès ont été réalisés par suite de la conjonction des initiatives unilatérales, des concertations bilatérales, et du recours à la diplomatie internationale. Hommage donc doit être rendu, et félicitations adressées à tous ceux qui ont permis qu'à cette session notre bilan ne soit pas tellement négatif.

A l'Organisation d'abord, dont les forces de maintien de la paix viennent de recevoir le prix Nobel en reconnaissance de leur contribution à la réalisation des principes fondamentaux de la Charte et au lancement des négociations actuelles.

Aux Etats-Unis et à l'Union soviétique pour la conclusion du Traité sur les missiles à courte et à moyenne portée, la poursuite des négociations en vue de la réduction de leurs armements nucléaires stratégiques et leur détermination d'explorer les domaines dans lesquels des progrès significatifs peuvent être envisagés.

M. Bemananiara (Madagascar)

A l'Iran et à l'Iraq pour leur acceptation du cessez-le-feu préconisé par la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité et de pourparlers directs en vue de l'établissement d'une paix véritable dans la confiance et la compréhension.

A tous ceux qui, telle la France, ont pris la décision dès l'annonce du cessez-le-feu de retirer leur contingent naval du Golfe, réduisant ainsi les risques qu'une présence militaire étrangère pourrait faire courir à l'indépendance, à la souveraineté et à la sécurité des Etats de la région.

Aux pays de l'ANASE et de l'Indochine, qui malgré la complexité, le caractère ardu de leur échange de vues, sur le Kampuchea en particulier, s'acheminent graduellement vers la création d'une zone de sécurité et de coopération en Asie du Sud-Est.

A l'Union soviétique et au Viet Nam, respectivement, pour le retrait des troupes d'Afghanistan dans le cadre de l'Accord de Genève et la détermination d'un calendrier pour le retrait du Kampuchea.

A la République populaire démocratique de Corée, qui a su récemment prendre les initiatives pour l'union, la conciliation et la concorde, et pour l'élimination de la confrontation, de la méfiance et de la tension afin de parvenir à la réunification de la péninsule.

A la République de Chypre et aux autres représentants chypriotes qui ont décidé d'essayer de parvenir, grâce à la reprise des pourparlers intercommunautaires, à un règlement négocié de tous les aspects du problème dans le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'unité de Chypre.

A l'Organisation de l'unité africaine pour la poursuite de ses efforts de médiation afin de trouver une solution politique négociée au différend qui oppose la Lihye et le Tchad, lesquels viennent d'ailleurs de rétablir leurs relations diplomatiques.

A l'Ethiopie et à la Somalie qui, après tant d'années d'affrontement, sont arrivés à normaliser leurs relations dans un esprit de hon voisinage et de fraternité.

Au Maroc et à la République arabe sahraouie démocratique, dont l'acceptation des propositions du secrétaire général sur le Sahara occidental constitue un pas positif vers la mise en oeuvre, dans leur lettre et leur esprit, des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine sur l'entame des négociations directes et la tenue du référendum d'autodétermination.

M. Bemananjara (Madagascar)

A la SWAPO, unique et légitime représentant du peuple namibien, pour avoir au début des pourparlers quadripartites, annoncé unilatéralement la cessation des opérations militaires.

Aux pays de l'Amérique latine qui, malgré l'existence de facteurs internes et externes adverses, maintiennent que la seule voie pouvant conduire à la solution des problèmes de la région sans ingérence extérieure, ni injection de considérations idéologiques, reste l'application loyale de l'accord de Guatemala dont la relance revêt un caractère d'urgence.

Après cette rétrospective sommaire sur les différends qui opposent les Etats, que faut-il conclure et quelle leçon faut-il tirer, sinon que la responsabilisation des pays d'une région donnée et leur apport au règlement des conflits qui affectent leur zone géographique se sont avérés plus positifs et plus efficaces que les ingérences et les interventions mues par des intérêts extérieurs.

Après la présentation de ce palmarès plutôt euphorique, je suis contraint de revenir aux réalités qui affectent douloureusement l'Afrique australe et le Moyen-Orient où les conflits d'intérêts restent de rigueur.

Le 1er novembre de cette année, le Secrétaire général commencera à prendre les dispositions nécessaires pour la mise en place du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie. Nous souhaitons tous que cette première échéance soit respectée et qu'on ne la fasse pas indûment dépendre des résultats des pourparlers quadripartites sur le sud-ouest de l'Afrique. Nous maintenons que seule l'application immédiate, intégrale et définitive de la résolution 435 (1978) permettra au peuple namibien de recouvrer son indépendance, sa souveraineté et sa dignité. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, la responsabilité politique, juridique et morale de l'Organisation restera engagée.

M. Bemananjara (Madagascar)

En Afrique du Sud, nous assistons toujours à l'affrontement de deux mondes. D'un côté, le régime illégitime et illégal d'apartheid, avec son cortège de tyrannie, d'oppression, de discrimination, d'inégalités et d'accaparements. De l'autre, un peuple qui souffre dans sa chair et dans son âme, mais qui, par la voix et l'action de son mouvement national de libération, l'ANC, réclame le droit à la participation, à la liberté et à la démocratie. Nous sommes encore à nous demander quand nous nous résoudrons à des sanctions concrètes et d'envergure pour abattre le régime d'apartheid. On ne peut rien construire sur l'immoralité et sa compromission! On ne peut rien attendre de l'apartheid, qu'il soit réformé ou non!

Quant au Moyen-Orient, il est temps que nous abandonnions la recherche à tout prix d'un semblant d'équilibre qui ne profite qu'à une seule partie. Le peuple palestinien, victime de l'injustice, condamné à l'errance et voué au désespoir, a le droit de réclamer plus de compréhension et plus de sollicitude. D'ailleurs, à raisonner politiquement et juridiquement, après l'adoption de la résolution 181 (II), qui peut contester l'existence d'un Etat palestinien, distinct de la Jordanie? L'indépendance de cet Etat sera, tôt ou tard, proclamée formellement, et en tant qu'organisation, nous devons nous prononcer sans ambiguïté. Cet acte ne suffira pas à lui seul à évacuer le conflit entre Israël et l'OLPi mais il aura l'avantage de permettre aux plus réticents de considérer la Conférence internationale de paix selon des références nouvelles.

Cette année, nous allons célébrer le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et chacun proclamera son adhésion pleine et entière, encore qu'aucun pays ne soit virtuellement à l'abri d'allégation de violation de ces droits. N'est-il pas ironique de constater qu'à la fin du XX^e siècle, ceux qui s'adonnent au prosélytisme et à l'utilisation systématique des droits de l'homme à des fins politiques, sont parfois les derniers à tirer les conséquences du respect et de la promotion des droits des peuples, en Afrique australe, du Moyen-Orient, en Asie, en Amérique latine. Que les fleurs des droits de l'homme s'épanouissent au milieu d'un champs d'injustice, de misère et de pauvreté, on l'accepte, en se cachant pudiquement derrière un formalisme de mauvais aloi.

Il est temps de conclure! À mesure que j'écoute ou que je relis les interventions de mes collègues, j'ai l'impression que la querelle entre le bilatéralisme et le multilatéralisme, auquel on a vainement cherché des solutions de rechange, est maintenant dépassée. L'essentiel pour nous est de miser sur le

M. Bemananjara (Madagascar)

nouveau capital de confiance accordé à notre organisation; de bâtir, d'une façon innovatrice, sur une expérience de plus de 40 ans; de mettre à l'épreuve les vraies capacités des Nations Unies, malgré une perte momentanée de crédibilité.

Si l'Organisation des Nations Unies doit être l'expression de notre conscience politique au niveau international, nous ne pouvons pas continuer à l'enfermer dans le cadre étiqueté d'une Charte qui a besoin d'être révisée, ne serait-ce que pour l'exercice du droit de veto. Nous devons accepter que la notion de sécurité soit élargie, que celle de responsabilité soit plus contraignante. Il nous faut nous apprêter à codifier les garanties de la paix, de la sécurité et du développement, dans un contexte qui tienne compte de la volonté générale des membres de la communauté internationale, surtout des priorités dictées par l'entrée, comme dit le Secrétaire général, de l'humanité dans une nouvelle phase de son histoire, et par les impératifs d'un développement le plus égal et le plus juste possible.

C'est à ce prix que nous pouvons répondre aux aspirations d'une humanité en pleine crise de survie, aux prises avec l'incertitude et l'angoisse!

La séance est levée à 12 h 55.